



Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien  
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

## **Délibération n°72/2022 du Conseil communautaire Séance du 11 avril 2022**

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 5 avril 2022  
Nombre de délégués en exercice : 75  
Nombre de délégués présents : 56  
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 15  
Nombre de délégués absents : 4

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-deux, le onze avril à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

**Présents :** Sandrine ANGLEZAN, Dominique ASTORI, Guy AUBANEL, Sylvie BARRIEU-VIGNAL, Charles BASCLE, Christian BAUME, Sébastien BAYART, Philippe BERTHOMIEU, Yves CAZORLA, Michel CEGIELSKI, Jean-Yves CHAPELET, Raymond CHAPUY, Patricia CHENEL, Cédric CLEMENTE, Christine CLERC, Michel COULLOMB, Maxime COUSTON, Ghislaine DE VERDUZAN, Benjamin DESBRUN, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Robert GAUTIER, Hervé GINOT, Monique GRAZIANO-BAYLE, Sophie GUIGUE, Véronique HERBE, Olivier JOUVE, Nathalie LACOUSSE, Claire LAPEYRONIE, Jean-Marie LAURENS, Béatrice LOISON, André LOPEZ, Corine MARTIN, Gérald MISSOUR, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Patrick PALISSE, Patrick PANNETIER, Catherine PECASTAING, Philippe PECOUT, Elian PETITJEAN, Pascal PEYRIERE, Alexandre PISSAS, Alain POMMIER, Jean Christian REY, Florian REYROLLE, José RIEU, Olivier ROBELET, Justine ROUQUAIROL, Vincent ROUSSELOT, Muriel ROY-CROS, Claude SALAU, Christophe SERRE, Benoit TRICHOT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Thierry VINCENT

**Absents ayant donné procuration :** Eric AJASSE à Nathalie LACOUSSE, Jacques BERTOLINI à Béatrice LOISON, Pascale BORDES à Corine MARTIN, Anthony CELLIER à Philippe BERTHOMIEU, Catherine CHANTRY à Thierry VINCENT, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Gilles DELALIEU à Christophe SERRE, Bernard DUCROS à Sébastien BAYART, Bernard JULIER à Guy AUBANEL, Stéphane MAURIN à Sylvie BARRIEU-VIGNAL, Julie MERCIER à Benoît TRICHOT, Daniel MOUCHETANT à Claire LAPEYRONIE, Laurent NADAL à Patrick PALISSE, Philippe PAQUIER à Sylvie BARRIEU-VIGNAL, Marie-Chantal PIONNIER à Alexandre PISSAS

**Absents/Excusés :** Didier BONNEAUD, Michèle FOND-THURIAL, Fred MAHLER, Maria SEUBE

**Secrétaire de Séance :** Christophe SERRE.

\*\*\*

**Objet : Approbation de la nouvelle dénomination du SIAEP de Barjac en SMEGA et de ses statuts**

Vu la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRE,

Vu la délibération du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP) de Barjac du 10 février 2022 relative à l'approbation des statuts du syndicat ainsi que son nouveau nom : Syndicat Mixte des Eaux Gard Ardèche (SMEGA),

Vu les statuts annexés à la présente délibération,

Considérant que la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien agit en représentation/substitution pour les communes d'Issirac, Le Garn et Montclus au sein du Syndicat,

Considérant les nouveaux statuts du Syndicat et son nouveau nom

cette question a été présentée à la Commission Eau et Assainissement du 23 mars 2022,

**Le conseil communautaire décide, à l'unanimité ;**

- d'approuver le nouveau nom du Syndicat,
- d'approuver les statuts,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 11 avril 2022.

**Le Président**

**Jean Christian REY**

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique en Préfecture et publié le

**22 AVR. 2022**



Délais de recours : la présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.